

L'enseignant d'aujourd'hui doit conjuguer une technicité de plus en plus pointue dans un ou plusieurs domaines disciplinaires ; notamment le domaine des sciences et des technologies porte un champ d'applications en développement et en recherche en constante évolution et l'enseignant de sciences doit à la fois continuer de se cultiver et faire aimer la discipline qu'il enseigne. Mais il doit également de plus en plus réfléchir au moyen de faciliter les apprentissages et de motiver des élèves, dans le cadre d'une augmentation de la diversité du profil des élèves due à la massification et d'une concurrence de l'accès à l'information par les élèves connectés grâce aux réseaux sociaux. Il doit relever le défi de faire **aimer l'acte d'apprendre** par les élèves car ceux-ci vont devoir **apprendre partout, de différentes manières et tout au long de leur vie**.

La Confiance à l'École appelle à réciprocité : élève, apprenti-maître

- L'élève fait confiance au maître dont il respecte le savoir, l'autorité et le jugement. En effet le maître est dans l'exemplarité bien au-delà de la dimension de technicité de la discipline à la fois scientifique et pédagogique, jusque dans les dimensions d'humanité et de citoyenneté. Ce point est à la base de la réflexion sur l'évaluation des compétences professionnelles, soit lors du recrutement (dans les concours CAPES et Agrégation) ou lors du recours à des vacataires, soit lors du suivi de carrière des enseignants (visites d'accompagnement, PPCR).

- Le maître fait confiance à l'élève dont il suscite et valorise les efforts, et dont il détecte le potentiel. Ce point est à la base de la question du rôle du maître dans l'accompagnement de l'élève pendant son parcours, et dans l'orientation de l'élève aux différents niveaux d'instances. La bienveillance du maître repose donc sur sa faculté à adapter et à choisir les méthodes en fonction de l'élève, sans jamais renoncer à l'exigence de formation, et en donnant à l'élève les clés de l'autonomie et du plaisir dans l'apprentissage, qu'il s'agisse du plaisir à vaincre les difficultés, ou du plaisir de la découverte. **« Le difficile est d'amener les hommes à se plaire à ce qui de premier abord ne plaît point », Alain, Propos sur l'éducation, 1932.**

On peut comprendre que cette réciprocité précieuse se construise grâce à une relation directe, sans médiation d'aucune sorte, tout au moins dans sa phase liminaire.

C'est grâce à la confiance construite entre le maître et l'élève que l'élève prend confiance en lui. De même que l'enfant qui apprend à nager laisse un jour sa bouée tout en continuant de recevoir les conseils du maître-nageur, l'élève gagne peu à peu en autonomie au fur et à mesure de sa maîtrise des méthodes et du développement de son plaisir à apprendre. Lorsque l'autonomie semble acquise chez un élève, l'outil numérique éducatif peut renforcer, faciliter, transformer l'accès à la formation par les générations futures. Il serait cependant sans doute absurde de décréter un âge unique pour la maîtrise de l'autonomie chez les élèves. Par conséquent c'est bien au maître selon les contextes à prendre les bonnes décisions. **« Donnez à l'enfant le désir d'apprendre et toute méthode lui sera bonne », Jean-Jacques Rousseau, L'Émile ou de l'Éducation, 1762.**

La Confiance à l'École se situe dans un contexte social.

La relation de confiance entre l'élève et le maître s'inscrit dans une démarche à multiples facettes :

- la **mutation de l'enfant à l'adulte, pour devenir un citoyen**, habitant de la Planète, scientifique, humaniste, décideur etc. « **Tout l'art d'instruire est d'obtenir que l'enfant prenne de la peine et se hausse à l'état d'homme** », **Alain, Propos sur l'Éducation, 1932.** Pour illustration de ce propos, la dimension de citoyenneté et de culture en matière de développement durable est désormais affirmée dans les enseignements de physique-chimie comme dans ceux de biologie ou d'histoire et géographie. L'instruction aux grands défis contemporains à relever en matière scientifique (autour de l'accès aux ressources, de la gestion de l'eau sur Terre, de la question de nourrir l'humanité, de l'usage de l'énergie, de la santé et de la sécurité sur Terre) participe de cette mutation dans la confiance. L'instruction à l'autonomie, à la créativité et à l'esprit critique traverse les disciplines à l'école, en vue de former les citoyens éclairés.

- le **respect d'un cadre institutionnel dans la République** et dans l'établissement où les valeurs de liberté, égalité, fraternité sont portées. À cet égard le maître est un serviteur dévoué et loyal, qui applique les principes de la politique éducative décrétée par l'autorité éducative nationale et déclinée localement. La sécurisation du parcours de l'élève par ce cadre est le socle de la confiance. Ainsi en découle le crédit accordé par l'élève aux programmes, aux examens, concours, diplômes.

- le **dialogue entre l'École et la famille** déploie les talents de multiples acteurs, de la vie scolaire, de la direction et de l'équipe pédagogique. La confiance se construit grâce au professionnalisme de chaque acteur d'un système éducatif qui a la vertu de conjuguer massification et accompagnement personnalisé. Le dialogue autour du rythme scolaire, du parcours de l'élève et des aménagements répondant à des besoins particuliers (passerelles, redoublement) porte ses fruits. Les élèves en situation de handicap sont désormais accueillis en inclusion scolaire. La réflexion sur la souplesse du temps de l'apprentissage est au cœur de la question de la confiance : temps comme intervalle de vie en formation initiale, ou temps comme moment de formation au cours de la vie. « **La plus belle loi en pédagogie, ce n'est pas de gagner du temps, mais d'accepter d'en perdre** », **Jean-Jacques Rousseau, L'Émile ou de l'Éducation, 1762.**

- le **travail de l'École avec ses partenaires du tissu économique** est propre à renforcer la confiance des élèves et des familles. Les branches professionnelles grâce à des journées portes ouvertes, la découverte des métiers et des formations, la participation aux instances éducatives et l'accueil de stagiaires ou d'apprentis sont au cœur de la question d'insertion professionnelle sans laquelle les diplômés ne pourraient pas susciter la confiance.